

EXTRAIT DES REGISTRES DES DELIBERATIONS DU BUREAU DE LA METROPOLE D'AIX-MARSEILLE-PROVENCE

Séance du 30 mars 2017

Monsieur Jean-Claude GAUDIN, Président de la Métropole d'Aix-Marseille-Provence, a ouvert la séance à laquelle ont été présents 29 membres.

Etaient présents Mesdames et Messieurs :

Béatrice ALIPHAT - Martial ALVAREZ - Sylvia BARTHELEMY - François BERNARDINI - Roland BLUM - Gérard BRAMOULLÉ - Martine CESARI - Gaby CHARROUX - Frédéric COLLART - Georges CRISTIANI - Arlette FRUCTUS - Daniel GAGNON - Alexandre GALLESE - Danièle GARCIA - Jean-Claude GAUDIN - Gérard GAZAY - Roland GIBERTI - Nicolas ISNARD - Bernard JACQUIER - Eric LE DISSÈS - Richard MALLIÉ - Danielle MILON - Jean MONTAGNAC - Pascal MONTECOT - Roland MOUREN - Georges ROSSO - Michel ROUX - Jean-Pierre SERRUS - Martine VASSAL.

Etaient absents et représentés Mesdames et Messieurs :

Christophe AMALRIC représenté par Jean-Pierre SERRUS - Patrick BORÉ représenté par Gérard GAZAY - Eric DIARD représenté par Roland MOUREN - Maryse JOISSAINS MASINI représentée par Gérard BRAMOULLÉ - Henri PONS représenté par Martine VASSAL.

Etaient absents et excusés Mesdames et Messieurs :

Guy TEISSIER.

Monsieur le Président a proposé au Bureau de la Métropole d'accepter les conclusions exposées ci-après et de les convertir en délibération.

EMP 004-1662/17/BM

**■ Attribution de subventions aux opérateurs du Pays d'Aix oeuvrant dans le champ de l'Insertion et de l'Emploi - Approbation de conventions
MET 17/2845/BM**

Monsieur le Président de la Métropole d'Aix-Marseille-Provence sur proposition du Commissaire Rapporteur soumet au Bureau de la Métropole le rapport suivant :

Sur le territoire du Pays d'Aix, différentes associations développent des projets spécifiques dans le champ de l'insertion et de l'emploi.

A ce titre, quatre structures sollicitent la participation de la Métropole pour des aides financières destinées à la création et au maintien d'étapes de parcours d'insertion à destination des demandeurs d'emploi les plus en difficulté du territoire et des participants du PLIE du Pays d'Aix. Il est proposé d'attribuer ces subventions pour un montant total de 110.000 € afin d'assurer une offre d'insertion de qualité en Pays d'Aix.

Cette proposition s'inscrit dans le droit fil des actions soutenues auparavant par la Communauté du Pays d'Aix selon les autres axes d'intervention suivants :

- aide aux dispositifs institutionnalisés d'accueil, d'information et d'orientation des demandeurs d'emploi
- aide aux dispositifs d'insertion par l'activité économique
- aide aux dispositifs destinés à faciliter la mobilité des personnes en recherche d'emploi
- aide aux dispositifs destinés à faciliter le rapprochement entre les offres et les demandes d'emploi.

Conformément au règlement budgétaire et financier de la Métropole d'Aix-Marseille-Provence et en accord avec les modalités de paiement indiquées dans chaque convention de partenariat, il est précisé que le versement de la subvention interviendra en deux temps – un acompte de 80 %, après notification de la convention attributive de la subvention et le paiement du solde intervenant dès la production des bilans qualitatifs, quantitatifs et financiers.

Signé le 30 Mars 2017

Reçu au Contrôle de légalité le 19 Avril 2017

N°GU	ASSOCIATION	ACTION SUBVENTIONNEE	SUBV° N-1	BUDGET GLOBAL ACTION	SUBV° SOLLICITEE	SUBV° PROPOS EE	CONV OUI/ NON
Axe 1 : Aide aux dispositifs institutionnalisés d'accueil, d'information et d'orientation des publics demandeurs d'emploi							
340	ACCES CONSEIL BGE	Accueil, accompagnement et suivi de la création d'entreprises	10.000 €	79.833 €	10.000 €	10.000 €	OUI
476	INTERMADE	Oser entreprendre / Starter et couveuse	45.000 €	87.088 €	45.000 €	45.000 €	OUI
286	MISSION LOCALE EST ETANG DE BERRE	Optimiser le recrutement des jeunes du territoire : Proximité, équité et intermédiations en synergie pour l'emploi des jeunes	35.000 €	68.417€	42.500 €	35.000 €	OUI
Axe 2 : Aide aux dispositifs d'insertion par l'activité économique							
Axe 3 : Aide aux dispositifs destinés à faciliter la mobilité des personnes en recherche d'emploi							
Axe 4 : Aide aux dispositifs destinés à faciliter le rapprochement entre les offres des entreprises et les demandeurs d'emploi							
210	SOURCE	Initiation informatique et multimédia pour personnes en situation de handicap	20.000 €	58.000 €	30.000 €	20.000 €	OUI
TOTAL					127.500 €	110.000 €	

Telles sont les raisons qui nous incitent à proposer au Bureau de la Métropole de prendre la délibération ci-après :

Le Bureau de la Métropole d'Aix-Marseille-Provence,

Vu

- Le Code Général des Collectivités Territoriales ;
- La loi n°2014-58 du 27 janvier 2014 de modernisation de l'action publique territoriale et d'affirmation des métropoles ;
- La loi n°2015-991 du 7 août 2015 portant nouvelle organisation territoriale de la République ;
- La délibération n°HN 009-011/16/CM du Conseil de la Métropole du 17 mars 2016 portant délégation du Conseil de la Métropole au Bureau de la Métropole ;
- La lettre de saisine du Président de la Métropole ;
- L'avis du Conseil de Territoire du Pays d'Aix du 23 mars 2017.

Où le rapport ci-dessus,

Entendues les conclusions du Commissaire Rapporteur,

Délibère

Signé le 30 Mars 2017
Reçu au Contrôle de légalité le 19 Avril 2017

Article 1 :

Sont attribuées des subventions dans le champ de l'insertion et de l'emploi pour le territoire du Pays d'Aix pour un montant total de 110.000 € répartis comme indiqué dans le tableau récapitulatif, à savoir :

- Accès Conseil BGE
- Intermade
- Mission Locale Est Etang De Berre
- Source

Article 2 :

Sont approuvées les conventions annuelles d'objectifs 2017 à conclure entre et la Métropole d'Aix-Marseille-Provence et les associations.

Article 3 :

Monsieur le Président de la Métropole ou son représentant est autorisé à signer ces conventions et à prendre toutes les dispositions y concourant.

Article 4 :

Les crédits nécessaires sont inscrits au budget 2017 de la Métropole d'Aix-Marseille-Provence pour un montant de 110.000 € sur le service 8 « Insertion et Emploi ».

Cette proposition mise aux voix est adoptée.

Certifié Conforme,
Le Conseiller Délégué
Emploi, Insertion,
Economie sociale et solidaire

Martial ALVAREZ